

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze et le vingt octobre à dix huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, ROUX Pascale, COURTOIS Laure, JEANSON Sébastien, TISSOT Catherine, PERDRIX Christophe, PODGORSKI Hervé, DESBLEDS Bastien, GRAND Thierry, MICHELARD Pierre, FAUSSURIER Sébastien, GUERIN Séolène, LOSSEROY Régine.

EXCUSEE : Mme SUBTIL Julie

Date de la convocation : 12 octobre 2015 - Nombre de membres : en exercice : 15 ; présents : 14 ; votants : 14

Mr GAYDON Alain est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 20 juillet 2015 et traite les sujets suivants :

BATIMENTS

- **Restauration de l'église** :
 - Une consultation a été lancée pour établir le diagnostic des travaux intérieurs et extérieurs à réaliser à l'église. L'agence d'ingénierie de l'Ain et la commission d'appel d'offres propose de retenir le cabinet SIRADEX de Meyzieu pour un montant de 14 400 € TTC.
 - Une subvention du conseil départemental est prévue.
- **Local commercial** :
 - Il a été entièrement repeint, des volets roulants et une alarme ont été posés. Loué depuis le 1er octobre à l'enseigne « Les Cadeaux de Pimprenelle », l'ouverture officielle est fixée au 21 octobre.
- **Salon de coiffure** :
 - Carole Laurent, exploitante du salon de coiffure, a demandé la possibilité d'installer des rideaux et une climatisation. Le conseil donne son accord de principe, la dépense sera répercutée sur le loyer.
- **Bar** :
 - Les travaux ont pris deux semaines de retard. La charpente métallique devrait être en place à partir du 2 novembre et le local sera couvert en principe pour mi-novembre.
- **Local technique** :
 - il sera étudié la possibilité de protéger ce bâtiment contre le vol.

VOIRIE ET RESEAUX – AMENAGEMENT DU VILLAGE

- **Programme des travaux 2016** : la commission présente un projet de travaux pour l'année 2016. La décision finale sera prise lors du chiffrage.
- **Autres discussions** : un nouveau comptage sera effectué sur la traversée du village dans les 2 sens, une étude sur différents moyens pédagogiques (radar), susceptible de faire ralentir, sera proposée prochainement. La réflexion sur l'allée piétonne jusqu'à la Spire est en cours. Suite à la réfection du chemin de la Rosière, il y a lieu d'améliorer le revêtement.
- **Réseaux eaux usées et pluviales** : actuellement, un forfait de 600 € est demandé aux pétitionnaires pour le raccordement des eaux usées effectués par la communauté de communes. La commission proposera un forfait actualisé pour chacun de ces réseaux.
- **ERDF** : une aide financière de 250 € est proposée par ERDF pour l'entretien des transformateurs. Le conseil en accepte le principe, la commission choisira celui qui nécessite un entretien.

Départ de Régine LOSSEROY

- **Panneau VTT** : un deuxième panneau sera installé sur une dalle béton en bordure du parking poids lourds, à côté de l'aire pique-nique

- **Bassin d'écrêtement** : Suite à l'étude du cabinet AIDEN, une étude de sol est nécessaire, le conseil accepte le devis de l'entreprise FONDATEC pour la somme de 7 576.80 € ttc.
- **Points d'apport volontaire** : un nouveau point de collecte sera aménagé vers la station d'épuration. Des dalles seront aménagées au sein du village et gravées dans les communes.
- **Eclairage des abri-bus** : pose de panneaux photovoltaïques - un devis de 10 759 € des Ets Michelard est accepté.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

- Mme le maire présente le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet le 12 octobre 2015. Les présidents des 7 intercommunalités travaillent pour définir un projet de territoire, le mode de gouvernance, les compétences obligatoires et optionnelles. L'avis du conseil municipal sera à déterminer avant le 15 décembre 2015.

Départ de Sébastien FAUSSURIER

ARBORETUM

- L'association « Fêtes de l'Arbre » change de nom pour devenir « Arbres et Nature ».
- Deux co-présidents de l'association ont rencontré le maire et l'adjoint de la commission pour discuter des clauses de la convention relative à la coupe du bois.
- Concernant les futurs projets de l'Association, le conseil décide d'inviter, lors d'un prochain conseil, les co-présidents afin qu'ils expliquent le développement du site.

FINANCES

Vente d'herbe : les prix sont réévalués selon l'indice des fermages soit 1.61 € soit 127.30 € l'ha

- GAEC du Village d'en Haut : 2 ha 58 a 49 ca : 329.05 € (parcelle du petit Bosquet)
- GAEC du Mollard : 1 ha 20 a 70 ca X 127.30 € = 153.65 €
- GAEC des Bois : 1 ha 50 a 60 ca X 127.30 € = 191.70 €

-Taxe sur les ordures ménagères : Depuis 2015, la taxe sur les ordures ménagères s'est ajouté sur les taxes foncières payées par les propriétaires. Elles seront récupérées auprès des locataires et ajoutées sur le loyer de novembre.

- **Bilan financier** : les crédits sont suffisants pour la fin de l'année, il n'est pas nécessaire d'établir un budget supplémentaire. Une décision modificative sera prise pour ajouter des crédits relatifs au FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) : 10 599 €.

Service administratif : un poste d'attaché à mi-temps est créé pour le 1er janvier 2016 pour suppléer au surcroît de travail. Ce poste sera transformé à temps plein lors du départ en retraite du personnel en place.

CLES

- Un panneau électronique d'informations est installé vers le groupe scolaire. Les associations devront fournir les éléments en mairie pour validation.
- TAP : la fréquentation augmente : 81 enfants sur 100 sont inscrits à la rentrée de novembre. 77 l'étaient la période précédente.
- Projet d'école : création de jardinières partagées. Le bois sera acheté par la commune, la construction et les plantations seront effectuées par les enseignants et enfants.
- Salle des fêtes : Afin d'améliorer et sécuriser les besoins supplémentaires en prises électriques, lors d'événements importants (fête de l'arbre), des points de raccordement seront installés à l'extérieur. Le conseil accepte le devis de 6 800 € ht
- Une cérémonie sera organisée le 11 novembre à 11 h en présence des pompiers. La population sera invitée.
- Le banquet communal aura lieu le samedi 12 décembre. Prix pour les invités : 17 €
- La cérémonie des voeux aura lieu le samedi 9 janvier à 17 h 30 – Le sou des écoles et le poney club organisent le pot. Quelques animations sont programmées.
- Une réunion avec les associations est prévue le 31 octobre à 9 h 30 pour définir l'aménagement des garages des associations.

DIVERS

• GRT GAZ :

- Une enquête publique est en cours pour la canalisation de gaz du puits EZ 20 (modification du périmètre de servitude publique, décalage de quelques mètres sur un tronçon concernant les communes d'Etrez et Cras).

- Une convention de servitudes est acceptée pour le passage de la canalisation « Arc du Lyonnais » sur deux fossés communaux.

- **PPRT** : Déclaration d'utilité publique : le conseil sollicite, auprès de Monsieur le Préfet, la déclaration d'utilité publique pour l'expropriation des biens soumis aux risques technologiques et autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.
- **Service Autorisation des Droits du Sols** : Ce service qui instruit les demandes d'urbanisme des communes de la communauté de communes intégrera les communautés de communes de Pont de Veyle et Pont de Vaux. Le conseil donne un avis favorable

ELECTIONS REGIONALES : elles auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre de 8h à 18 h

La séance est levée à 23 h 30 - La prochaine réunion aura lieu le mardi 17 novembre 2015 à 20 h